

Royaume du Maroc



*Département de l'Economie, des Finances
et de la Privatisation*

*Direction de la Politique
Economique Générale*

Note relative à l'investissement direct étranger dans le monde et au Maroc

- Juin 2001 -

Ikbal SAYAH

**Document de travail n° 65
version actualisée en janvier 2002**

Ce document de travail engage la responsabilité de ses auteurs. Il est diffusé par la Direction de la Politique Economique Générale pour introduire un débat sur le sujet en question et susciter des observations.

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
1. EVOLUTION DES IDE DANS LE MONDE EN 2000	2
2. EVOLUTION DES IDE DANS LA REGION EURO-MEDITERRANEENNE.....	6
2.1 SITUATION ACTUELLE	6
2.2 PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES IDE DANS LA REGION EURO-MEDITERRANEENNE	7
3. CAS DU MAROC.....	7
3.1 DONNEES RECENTES.....	7
3.2. MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT AU MAROC.....	10
4. ELEMENTS D'UNE STRATEGIE DES IDE AU MAROC.....	10
ANNEXES.....	12

Introduction

La présente note retrace l'évolution des investissements directs étrangers (IDE) dans le monde et au Maroc. Elle fait également des propositions pour renforcer l'attractivité de notre pays en matière d'IDE.

Pour ce faire, il est procédé à l'exploitation des données harmonisées de la CNUCED concernant les flux et les stocks d'IDE. Cette approche permet d'opérer des comparaisons internationales dans un domaine où il existe des différences méthodologiques entre les pays quant à l'appréhension de l'investissement direct étranger.

Pour le Maroc, les statistiques de référence en matière d'IDE sont celles de l'Office des Changes. Cet organisme se conforme pour l'établissement de la balance des paiements aux normes du FMI qui sont semblables à celles de la CNUCED en ce qui concerne l'IDE.

Selon les recommandations de la cinquième édition du manuel du FMI (1993) et pour établir une relation durable entre l'entreprise et l'investisseur direct étranger, celui-ci devrait détenir au moins 10% du capital social de l'entreprise locale. En deçà de ce seuil, les opérations sur titres sont classées dans les investissements de portefeuille. Cette règle est admise par la plupart des pays. Certains, toutefois, retiennent un seuil de participation supérieur (20% en Allemagne et au Royaume-Uni). A l'inverse, le Japon n'a pas fixé de seuil minimum.

1. Evolution des IDE dans le monde en 2000

- Augmentation des IDE dans le monde de 18% en 2000 pour atteindre un montant de 1 300 milliards de dollars selon la CNUCED. Cette performance reste cependant inférieure aux bonds en avant de 41% et 55% enregistrés en 1998 et en 1999 après une année 1997 marquée par la crise asiatique et une chute des flux des capitaux.

Tableau 1 : Flux mondiaux d'IDE (1980-2000) en Mds USD.

Tous pays	1980-86 (moyenne annuelle)	1987-91 (moyenne annuelle)	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Sorties	54	194	201	241	281	355	392	466	712	1006	1150
Entrées	49	146	176	218	255	331	385	478	693	1075	1271

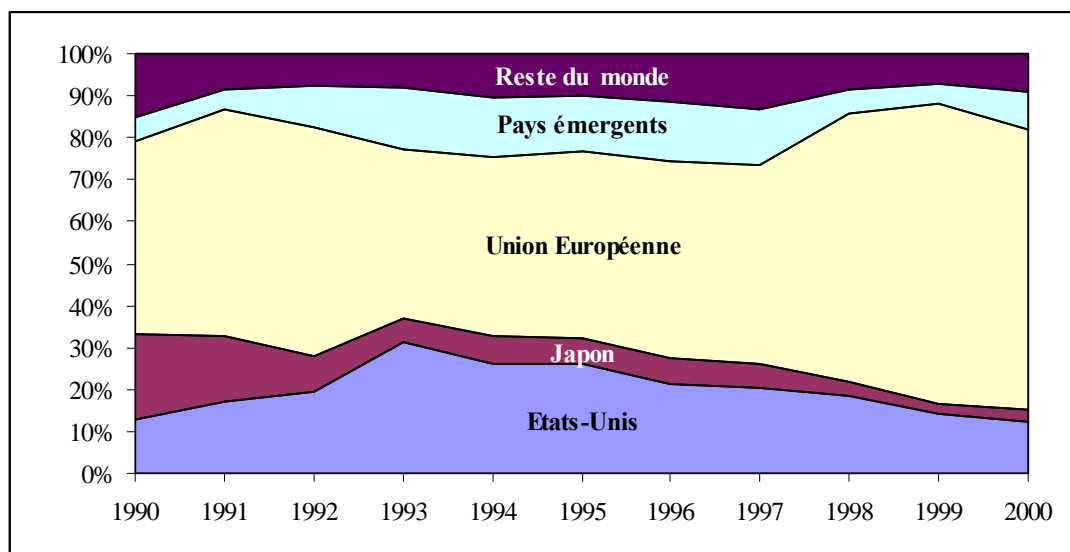
Source : CNUCED.

Le différentiel relevé entre les flux d'IDE entrants et les flux d'IDE sortants provient de la difficulté rencontrée par les pays pour comptabiliser certaines catégories d'investissements, notamment les revenus réinvestis, qui se font par estimation (cf. Annexe).

- Rôle décisif de l'expansion récente des IDE dans le processus de mondialisation. Selon les données de la CNUCED, le chiffre d'affaires mondial de l'ensemble des filiales étrangères (15 680 milliards de dollars en 2000 contre près de 3 000 milliards de dollars en 1980) est à l'heure actuelle deux fois supérieur au montant des exportations dans le monde (près de 7 036 milliards de dollars). Parallèlement, le produit brut associé à la production internationale représente 1/10 du PIB mondial contre 1/20 en 1980. Le rapport entre les entrées d'IDE au niveau mondial et la formation intérieure brute mondiale du capital est de 20% en 2000 contre 2% en 1980. Au cours de la même période, le rapport entre le stock mondial des IDE et le PIB mondial est passé de 5% à 19%.

- Prépondérance, au cours des dernières années, des investissements directs dans le secteur des services et poids croissant des fusions-acquisitions par rapport à la création de nouvelles entreprises. Dans le cadre de déréglementation et de libéralisation croissantes, les flux d'IDE constituent l'un des moyens privilégiés du processus d'internationalisation des entreprises. En essayant de profiter des avancées technologiques et des moyens modernes de financement, celles-ci visent surtout à améliorer leur positionnement stratégique dans un environnement de plus en plus concurrentiel.
- Principale zone émettrice d'IDE dans le monde, l'Union Européenne représentait en 2000 67,2% de l'IDE mondial.

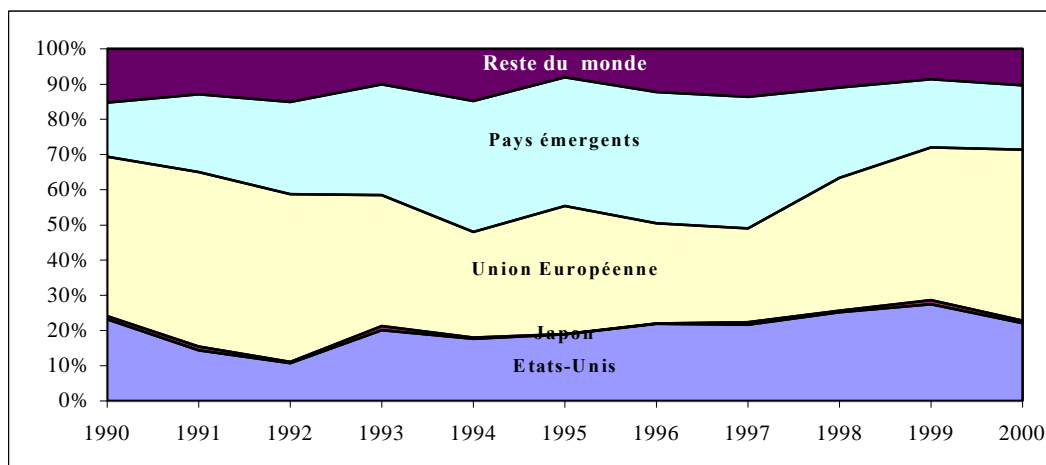
Figure 1: Part des Investissements directs effectués dans le monde (en%)



Source: World Investment Report 2001, UNCTD

- Importante concentration des IDE dans les pays développés, en raison de la nécessité pour ces derniers de procéder à des investissements importants de restructuration sectorielle (pétrole, énergie, services financiers, ...) et d'accroître ceux relatifs à la haute technologie. En 2000, près de 80% des IDE dans le monde, soit un montant de 1005,2 milliards de dollars, se sont dirigés vers les pays développés.

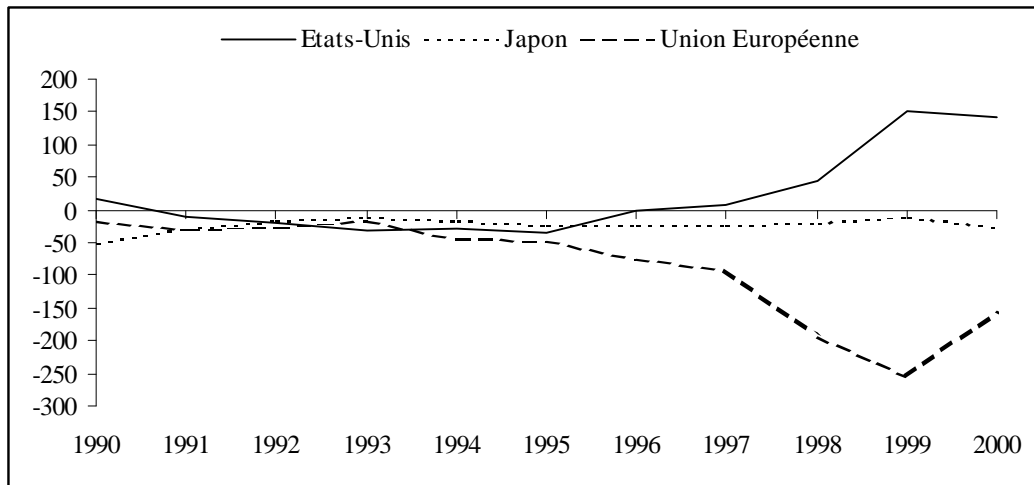
Figure 2 : Part des Investissements directs reçus (en %)



Source: World Investment Report 2001, UNCTD

- Attractivité des Etats-Unis et du Japon supérieure à celle de l'Union Européenne ainsi qu'en témoigne l'évolution des flux nets des IDE (entrées moins sorties d'IDE). Cependant, les progrès de l'intégration régionale ont été à l'origine d'entrées sans précédent en 2000 (617 milliards de dollars).

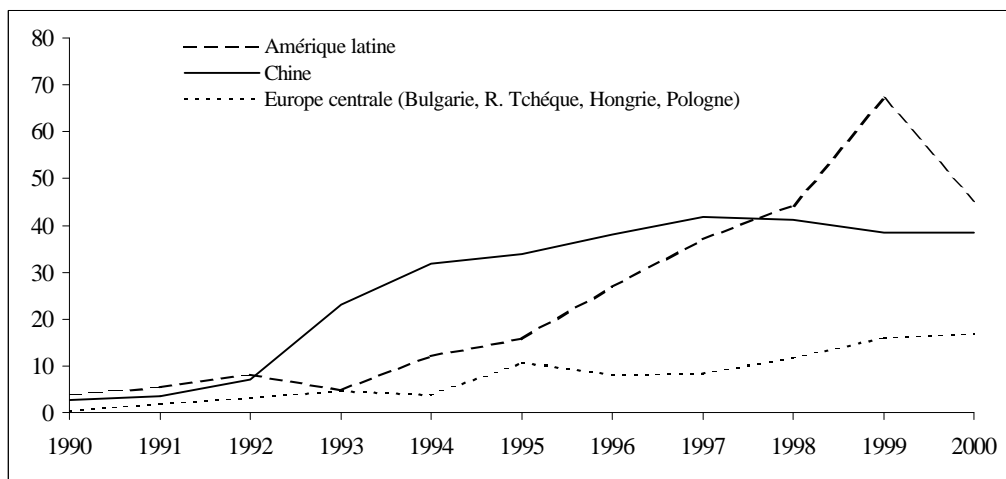
Figure 3 : Investissement direct net dans les pays développés (en Mds USD)



Source: World Investment Report 2001, UNCTD

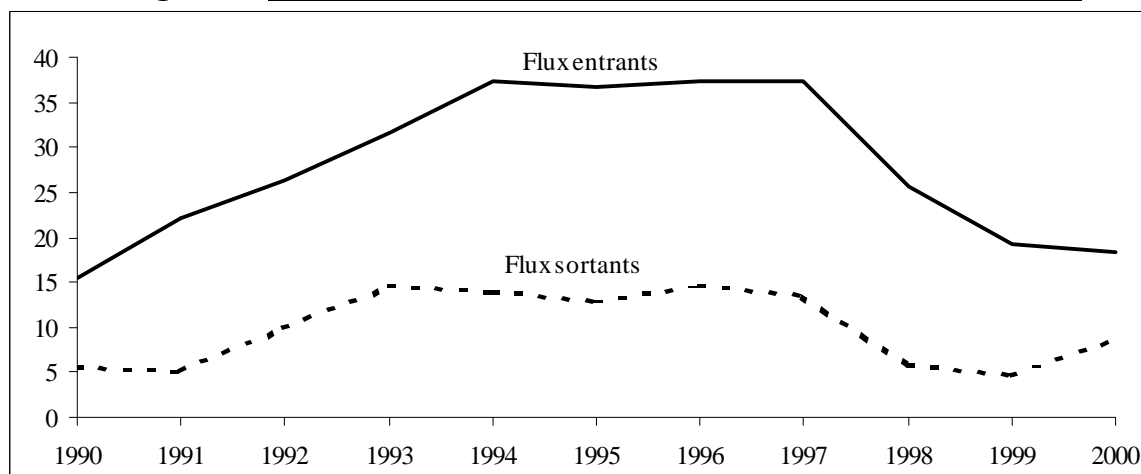
- Baisse de la part des pays émergents dans le total de l'IDE mondial, malgré l'accroissement des flux d'IDE. Leur part, qui n'était que de 15% en 1990, a fortement augmenté pendant les années 90, pour retomber en 2000 à 21%.
- Forte concentration des IDE vers les pays émergents sur la Chine, le Brésil, la Corée du Sud, le Mexique et la Pologne. Ces cinq pays totalisent près de 60% en moyenne sur les vingt cinq dernières années.

Figure 4 : Investissement direct net dans les pays émergents (en Mds USD)



Source: World Investment Report 2001, UNCTD

Figure 5 : Part des flux d'IDE des pays émergents dans le monde (en %)



Source: World Investment Report 2001, UNCTD

- Selon l'Institut of International Finance (IIF), tassement en 2000 des flux d'IDE à destination des pays émergents. Les IDE reviennent ainsi à 2,5% du PIB malgré la forte croissance de l'économie mondiale en 2000. Néanmoins, depuis 1997, la part des investissements directs dans le financement externe des pays émergents est prédominante.
- Forte progression, malgré l'impact des crises financières asiatique, russe et brésilienne, des flux d'IDE à destination de l'Asie. La Chine s'accapare près du quart de ces flux en raison des perspectives d'adhésion de ce pays à l'Organisation Mondiale du Commerce et du dynamisme des investissements effectués par les ressortissants chinois à l'étranger (Hong Kong, Malaisie, Taiwan, Malaisie, Indonésie,...).
- Hausse des entrées d'IDE dans les pays d'Amérique latine, suite à l'amélioration de la compétitivité-coût du Brésil.
- Stabilisation des flux d'IDE vers les pays de l'Europe autour de 23 milliards de dollars, soit 2,4% de l'IDE mondial. Ces flux devraient cependant progresser dans la perspective de l'élargissement de l'Union Européenne à l'Est.
- Maintien de l'Afrique (hors Afrique du sud) au dernier rang. Sa part ne dépasse pas 0,7% de l'investissement mondial.
- Progression des flux d'IDE en provenance des pays émergents (99,5 milliards de dollars en 2000 contre 13,1 milliards de dollars en 1990). Leur part dans l'IDE mondial a fortement baissé ces dernières années, passant de 13,5% en 1997 à 4,7% en 1999, puis remontant à 8,7% en 2000. La crise financière internationale, le resserrement des conditions monétaires intérieures et la difficulté de lever des fonds à l'extérieur ont en effet fortement amoindri la capacité des sociétés transnationales asiatiques à réaliser des investissements directs à l'étranger.

2. Evolution des IDE dans la région euro-méditerranéenne

2.1 Situation actuelle

- Faible attractivité des pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM¹) qui n'ont reçu que 4,5 milliards de dollars de flux d'entrées d'IDE en 2000. Leur part dans l'IDE mondial est passée de 1,7% en 1992 à 0,4% en 2000. Vu par rapport aux flux dirigés vers les pays émergents, le déclin est supérieur (6% en 1992 contre 2% en 2000). Ces évolutions font craindre un risque de marginalisation de la région, qui globalement, semble intéresser relativement moins les investisseurs.
- Faiblesse de l'attractivité des PSEM s'expliquant par :
 - ✓ une croissance incertaine ;
 - ✓ le cloisonnement et la taille du marché ;
 - ✓ le niveau insuffisant des infrastructures ;
 - ✓ la formation et la qualification insuffisantes de la main d'œuvre ;
 - ✓ les lacunes du cadre juridique et réglementaire, ce qui pose la question de l'efficacité du système judiciaire (en particulier les tribunaux de commerce) et de celle de l'administration ;
 - ✓ la résistance des entreprises à l'entrée du capital étranger et plus généralement à l'ouverture de leur actionnariat
 - ✓ les blocages politiques, économiques et sociaux qui entravent les tentatives de réformes.
- Fléchissement de l'engagement relatif de l'Europe au profit d'autres régions dans le monde (Amérique latine, Mercosur, PECO,...). Ainsi, la zone PSEM a reçu 2% de l'IDE mondial en 2000 contre 4,6% en 1995.
- Forte concentration de l'IDE sur Israël, l'Egypte, la Turquie et le Maroc : 81% du total des IDE à destination des PSEM.
- Forte volatilité au sein des PSEM des entrées d'IDE qui sont souvent centrées sur de gros projets. A cet égard, la tendance au redressement observée en 1999 et en 2000 se prolonge en 2001, compte tenu des considérables opérations en cours ou annoncées.
- Orientation sectorielle de l'IDE encore majoritairement industrielle, mais de plus en plus orientée vers le secteur des services (finances, tourisme, et plus récemment télécoms qui font partout l'objet de cessions de licences et d'offres de prises de participations dans les sociétés nationales).
- Faible participation de l'IDE à l'investissement domestique : moins de 10% de la FBCF dans la zone méditerranéenne contre près de 15% en Chine et dans le Mercosur. Les pays où l'IDE a le plus contribué à la FBCF depuis 1995 sont Malte (47%), la Tunisie (27%), Chypre (25%), l'Egypte (20%) et Jordanie (17%). La contribution des IDE est en revanche faible en Israël (9%) et en Turquie (4%).

¹ Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Territoires Palestiniens, Liban, Syrie, Turquie, Chypre et Malte.

- Faible contribution des IDE aux opérations de privatisations en œuvre dans les PSEM : 20% seulement contre 40% dans le reste des pays émergents, en lien avec la lenteur des programmes de privatisation dans les PSEM.

2.2 Perspectives d'évolution des IDE dans la région euro-méditerranéenne

- Risque de baisse de l'intérêt relatif pour les PSEM des investisseurs étrangers du fait de l'entrée prochaine des pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) dans l'Union Européenne, à moins d'engager des réformes structurelles d'importance. La proximité géographique avec l'Union Européenne et le coût réduit de leur main d'œuvre cesseraient d'être des atouts pour les PSEM. En outre, les PECO pourront bénéficier des avantages de leur appartenance à l'Union Européenne. La reprise de l'acquis communautaire leur donnera un cadre et une sécurité juridique favorables à l'investissement. Ils feront partie d'une vaste zone de croissance européenne au sein de laquelle les échanges et les investissements se développeront entre membres de façon naturelle et prioritaire, comme cela s'est produit après les précédents élargissements.
- Afflux croissant des IDE vers les secteurs des services et d'infrastructures. Ces secteurs sont peu susceptibles de développer des exportations, même s'ils aident à améliorer, à long terme, la compétitivité du pays. Les IDE dans ces secteurs seront donc pénalisants pour le solde extérieur. Par ailleurs, dans certains pays, la tendance à l'appréciation des monnaies en termes réels, en permettant d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages, a constitué une incitation forte à l'investissement dans les secteurs des services¹.
- Rôle essentiel des IDE pour crédibiliser le libre-échange euro-méditerranéen et réduire l'isolement et la marginalisation des PSEM, vu que la région n'accueille pas le volume d'investissement en rapport avec le poids économique qui est le sien. Aussi, est-il souhaitable, afin d'assurer une plus grande cohérence de l'ensemble euro-méditerranéen, que :
 - ✓ le supplément d'épargne européenne soit transféré vers les PSEM, plutôt qu'ailleurs.
 - ✓ les PSEM soient à même d'utiliser cette épargne pour maximiser ses effets sur la croissance, ce qui nécessite une accélération des réformes internes.

3. Cas du Maroc

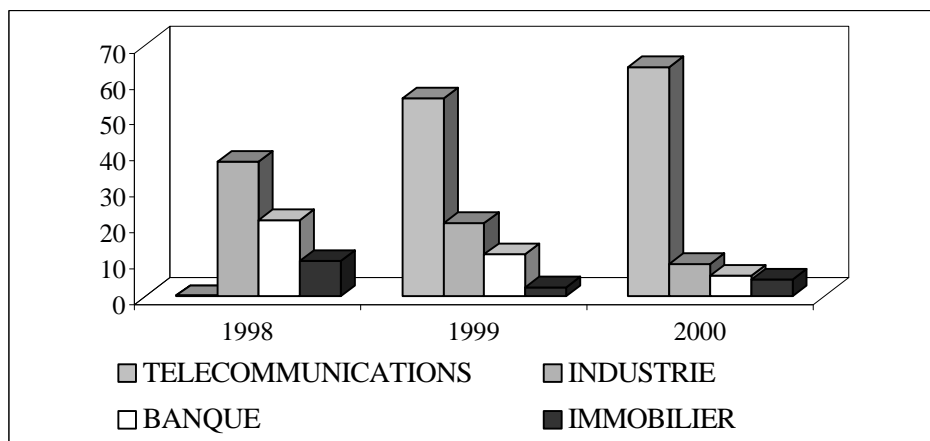
3.1 Données récentes

- Après avoir accusé une baisse de 70% en 1998, forte amélioration, en 1999, de la performance du Maroc comparativement aux autres pays émergents : 847 millions de dollars en 1999 d'IDE, contre 329 millions de dollars en 1998, en deçà cependant du niveau record atteint en 1997 (1,1 milliards de dollars). Ces évolutions s'expliquent en grande partie par le démarrage du processus de privatisation et par la conversion de la dette en investissement.

¹ Le cas des investissements français en Pologne illustre cet argument : les trois quarts de ces investissements sont faits dans le secteur de la distribution, des télécoms, du BTP et des médias.

- Toutefois, en l'absence d'opérations de privatisation en 2000, baisse des IDE au Maroc de 76% par rapport à l'année 1999, se situant ainsi à 201 millions de dollars.
- Hausse en 2001 des investissements et prêts privés étrangers qui atteindraient, selon les prévisions de la Direction de la Politique Economique Générale, 34 milliards de dirhams, grâce à l'ouverture du capital de Maroc Telecom.
- Prise en considération, dans le projet de loi de finances 2002, de la privatisation de 16% du capital de Maroc Telecom et de la cession des participations de l'Etat dans certains organismes comme la Régie des Tabacs, la SOMACA et la Banque Centrale Populaire. Les recettes de ces privatisations seraient évaluées à 12,5 milliards de dirhams.
- Prépondérance des investissements directs étrangers en provenance des pays de l'Union Européenne pour la période 1998-2000. La France arrive au premier rang (23,8%), suivie du Portugal (19,2%), des Pays-Bas (16,4%) et de l'Espagne (10,3%). La part des Etats-Unis est de 7,5% seulement.
- L'Espagne ayant réduit ses investissements vis-à-vis au Maroc entre 1999 et 2000, la place importante du Portugal et des Pays-Bas est attribuée à deux facteurs : d'une part, l'importante participation du Portugal à l'opération de la deuxième licence GSM en 1999, qui lui a permis de réaliser 5 milliards de dirhams d'investissements au Maroc en 2000 et, d'autre part, le prêt accordé en novembre 2000 par ABN/AMRO à Médi Télécom.
- Structure des IDE au Maroc dominée par les secteurs suivants sur la période 1998-2000: Télécommunications (43,7%), Industrie (22,6%), Banque (12,9%) et l'Immobilier (4,7%).

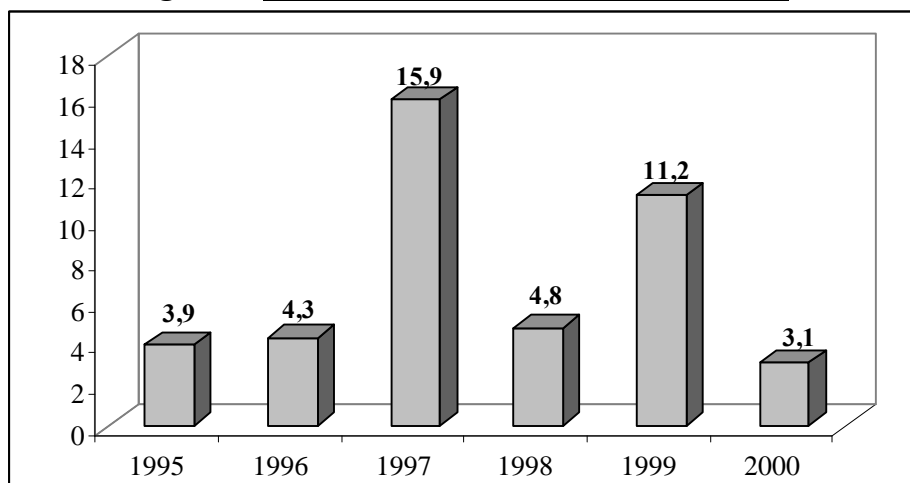
Figure 6: *Structure des recettes des IDE au Maroc par secteur (en %)*



Source: Office des changes

- Amélioration de la contribution des IDE à la FBCF au Maroc : 12,3% entre 1993 et 2000, contre 5,3% au cours de la période 1988-1992, du fait d'importantes opérations réalisées ces dernières années (privatisation de la SAMIR, cessions de la 2^{ème} licence GSM). Le Maroc se situait en 1999 au dessus de la moyenne de la zone euro-méditerranéenne mais en deçà de la moyenne mondiale (14%).

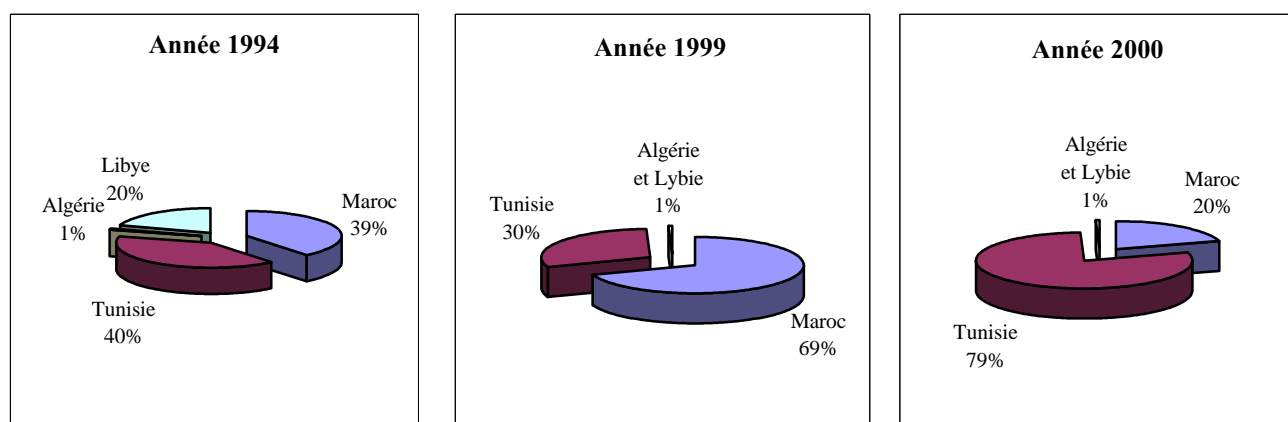
Figure 7: les recettes d'IDE dans la FBCF (en %)



Source: Office des changes

- Part croissante du Maroc dans les recettes des investissements directs étrangers, par rapport à celles de la zone UMA : 43% en 1994 à 69,3% en 1999 ; ; cependant inversement de la tendance en 2000 au profit de la Tunisie qui a connu d'importantes opérations de privatisations¹ et de partenariat avec de grands groupes étrangers².

Figure 8 : Part des investissements reçus par les pays de l'UMA en %



Source: World Investment Report 2001, UNCTD

¹ Privatisation de deux cimenteries (cimenterie de Gabès et Cimenterie artificielle de Tunisie), acquises par des promoteurs portugais et italiens.

² Absorption par le groupe anglo-néerlandais UNILEVER de deux sociétés tunisiennes (CODEPAR et SPCD)

3.2. Mesures prises en faveur de l'investissement au Maroc

En plus des incitations fiscales accordées par la charte de l'investissement, le Maroc a entrepris plusieurs mesures pour développer l'investissement national et améliorer l'attractivité du pays pour les IDE. Parmi ces mesures, il convient de citer :

- la poursuite de la politique de stabilisation macro-économique en vue de renforcer la compétitivité économique du pays.
- la mise en place d'un environnement juridique et institutionnel favorable à l'investissement.
- le renforcement de l'ouverture de l'économie marocaine sur l'extérieur grâce à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union Européenne et la conclusion d'accords de libre échange avec certains pays du pourtour méditerranéen.
- la modernisation de l'administration des douanes et des instruments douaniers, ce qui a permis de réduire à moins de 2 heures les délais de dédouanement des marchandises.
- la recherche d'un meilleur ancrage à l'euro grâce à la révision à la hausse en avril 2001 du coefficient de pondération de la monnaie européenne dans le panier de cotation du dirham.
- la conversion d'une partie de la dette extérieure en investissement.
- la libéralisation de plusieurs secteurs d'activité aussi bien dans les domaines industriel que des services.

L'Etat, qui mène une politique de ciblage des secteurs porteurs (nouvelles technologies de l'information, tourisme, produits de la mer...), apporte un soutien financier à l'investissement à travers le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social qui reçoit des dotations budgétaires dans la limite de 50% des recettes de privatisation.

La volonté de l'Etat de développer l'investissement national et d'origine étrangère se manifeste également à travers les Orientations Royales en faveur du renforcement de la transparence, de la simplification des procédures et de la mise en place de guichets uniques régionaux.

Elle se concrétise aussi au niveau des travaux de la commission interministérielle des investissements chargée, sous l'égide du Premier Ministre, de faciliter la réalisation de projets d'investissement et d'approuver les projets de conventions à signer avec les investisseurs potentiels.

4. Eléments d'une stratégie des IDE au Maroc

Pour favoriser un développement encore plus important des IDE au Maroc et leur permettre de jouer un rôle actif en matière de promotion des exportations, le Maroc devrait persévérer dans :

- la dynamisation du partenariat avec l'Europe sur tous les plans (le développement des IDE européens au Maroc est seul susceptible de crédibiliser l'accord de libre échange conclu

avec l'Europe) et la négociation d'accords d'association avec d'autres moteurs du développement mondial comme les Etats-Unis.

- l'insertion à une dynamique régionale en vue d'accroître la taille du marché, critère fondamental de l'investissement direct étranger. Un pas important a été franchi en mai dernier avec la signature d'accords de libre échange avec la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie.
- l'amélioration de la visibilité au niveau de la politique économique nationale: celle-ci doit être réactive de plus en plus aux mutations de l'environnement national et international afin d'optimiser constamment la croissance économique.
- l'accélération des réformes structurelles (code du travail, réformes de l'administration, de l'éducation et de la justice...) et la mise en place d'un cadre juridique souple dont la mise en œuvre est simple.
- l'activation du processus de privatisation en l'étendant à d'autres secteurs (Chimie des phosphates à titre d'exemple) et en poursuivant le renforcement de la transparence au niveau des opérations de privatisation et d'attribution des concessions.
- la mise en place d'une politique judicieuse pour organiser le transfert de l'épargne de la communauté marocaine à l'étranger et l'orienter vers l'investissement productif.
- le renforcement de la solidité du secteur financier en vue de faire face à l'avenir à une éventuelle volatilité des capitaux étrangers.
- l'accélération du processus de conversion de la dette extérieure en investissements et son élargissement à d'autres pays.
- l'amélioration du cadre institutionnel relatif à l'accueil des IDE grâce à la mise en œuvre d'une stratégie destinée à promouvoir l'image du Maroc en tant que terre d'accueil des IDE, la mise en place d'une diplomatie économique active pour développer le partenariat entre les entreprises marocaines et étrangères ainsi que la diffusion et la publication des informations économiques et juridiques en vue de faire connaître les atouts du Maroc et ses opportunités d'investissements.
- la levée des obstacles habituels à l'investissement, notamment les problèmes administratifs ou du foncier, et le renforcement de la qualification de la main-d'œuvre (y compris la lutte contre l'analphabétisme dans les entreprises).
- la constitution d'une banque de projets à présenter aux investisseurs.

Annexes

Annexe 1 : *Part des investissements étrangers directs effectués dans le monde (en %)*

	1990-1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Etats-Unis	21,55	25,92	21,56	20,55	18,40	14,17	12,11
Japon	11,31	6,34	5,99	5,59	3,39	2,26	2,86
Union Européenne	48,68	44,76	46,78	47,30	63,81	71,59	67,22
France	11,62	4,43	7,77	7,64	6,83	11,99	15,00
UEBL	2,60	3,27	2,05	1,56	4,03	12,16	7,22
Allemagne	8,75	10,99	12,97	8,97	12,44	10,92	4,22
Italie	3,04	1,98	2,22	2,23	1,74	0,67	1,05
Pays-Bas	6,29	5,69	8,20	5,28	5,26	6,09	6,35
Royaume-Uni	9,76	12,26	8,70	13,22	17,11	20,46	21,72
Irlande	0,12	0,23	0,19	0,22	0,55	0,42	0,18
Danemark	0,96	0,66	0,51	0,80	6,31	1,25	0,74
Finlande	0,68	0,42	0,92	1,13	2,62	0,66	2,01
Suède	2,62	3,16	1,19	2,71	3,42	2,18	3,43
Autriche	0,65	0,32	0,49	0,43	0,39	0,33	0,29
Espagne	1,44	1,15	1,38	2,71	2,66	4,18	4,67
Grèce	0,01	0,02	0,00	0,00	0,04	-0,06	-0,19
Portugal	0,15	0,19	0,20	0,41	0,42	0,33	0,50
Pays émergents	10,33	12,92	14,53	13,46	5,72	4,68	8,67
Amérique latine	1,03	1,06	0,99	1,77	1,27	0,88	0,85
Venezuela	0,17	0,03	0,13	0,11	0,03	0,05	0,03
Mexique	0,23	-0,07	0,01	0,24	0,19	0,12	0,14
Brésil	0,35	0,33	0,13	0,36	0,37	0,14	0,26
Argentine	0,09	0,42	0,41	0,78	0,33	0,12	0,08
Chili	0,16	0,21	0,30	0,40	0,39	0,48	0,42
Colombie	0,04	0,08	0,02	0,09	0,15	0,06	0,05
Pérou	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02	0,01
Asie	8,97	11,58	13,26	10,60	4,02	3,52	7,41
Indonésie	0,09	0,37	0,15	0,04	0,01	0,01	0,01
Inde	0,01	0,03	0,06	0,02	0,01	0,01	0,03
Corée du Sud	0,64	1,00	1,19	0,95	0,67	0,25	0,32
Singapour	0,91	0,97	1,74	2,01	0,08	0,40	0,37
Malaisie	0,42	0,70	0,96	0,56	0,11	0,16	0,25
Philippines	0,06	0,03	0,05	0,03	0,02	0,01	0,01
Thaï lande	0,10	0,24	0,21	0,10	0,02	0,03	0,01
Chine	1,04	0,56	0,54	0,55	0,37	0,18	0,20
Hong Kong	4,46	7,04	6,78	5,24	2,38	1,92	5,48
Taiwan	1,25	0,84	0,98	1,13	0,54	0,44	0,58
Europe	0,19	0,13	0,27	0,73	0,30	0,21	0,35
Bulgarie	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
R. chèque	0,02	0,01	0,04	0,01	0,02	0,01	0,01
Hongrie	0,01	0,01	0,00	0,09	0,07	0,02	0,05
Pologne	0,01	0,01	0,01	0,01	0,04	0,00	0,01
Roumanie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Russie	0,01	0,10	0,20	0,56	0,14	0,20	0,27
Afrique	0,14	0,14	0,01	0,37	0,13	0,06	0,06
Maroc	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01
Tunisie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Egypte	0,01	0,03	0,00	0,03	0,01	0,00	0,00
Nigeria	0,12	0,03	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01
Reste du monde	8,12	10,07	11,14	13,10	8,68	7,30	9,14
Monde	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : World Investment Report 2001, UNCTD

Annexe 2 : *Part des investissements étrangers directs reçus (en %)*

	1990-1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Etats-Unis	17,63	18,89	21,94	21,64	25,19	27,44	22,12
Japon	0,73	0,01	0,05	0,67	0,47	1,19	0,64
Union Européenne	51,69	36,48	28,49	26,70	37,71	43,45	48,58
France	10,70	7,61	5,71	4,85	4,47	4,38	3,47
UEBL	5,93	3,44	3,65	2,51	3,28	11,13	6,86
Allemagne	2,27	3,87	1,71	2,56	3,51	5,20	13,85
Italie	2,39	1,56	0,92	0,77	0,38	0,63	0,90
Pays-Bas	5,24	3,96	4,18	2,34	5,48	3,96	4,33
Royaume-Uni	11,07	6,42	6,35	6,95	10,19	7,72	10,26
Irlande	0,63	0,47	0,68	0,57	1,59	1,39	1,28
Danemark	1,29	1,03	0,16	0,52	1,06	1,06	1,24
Finlande	0,42	0,34	0,29	0,44	1,75	0,43	0,65
Suède	2,26	4,65	1,32	2,29	2,82	5,66	1,69
Autriche	0,62	0,61	1,15	0,56	0,65	0,28	0,74
Espagne	7,02	1,98	1,71	1,61	2,05	1,47	2,88
Grèce	0,65	0,34	0,27	0,21	0,01	0,05	0,09
Portugal	1,20	0,22	0,39	0,52	0,45	0,11	0,34
Pays émergents	27,80	36,58	37,25	37,41	25,65	19,33	18,27
Amérique latine	6,64	6,28	7,97	9,47	7,70	7,06	4,33
Venezuela	0,41	0,32	0,57	1,16	0,65	0,30	0,32
Mexique	2,69	3,06	2,57	2,90	1,68	1,11	1,04
Brésil	0,79	1,76	2,73	3,92	4,11	2,92	2,64
Argentine	1,42	1,80	1,81	1,92	1,05	2,25	0,88
Chili	0,54	0,95	1,20	1,09	0,67	0,86	0,29
Colombie	0,40	0,42	0,49	0,61	0,60	0,37	0,02
Pérou	0,39	0,66	0,84	0,36	0,27	0,18	0,04
Asie	17,50	24,20	24,51	22,43	13,80	9,28	11,29
Indonésie	0,84	1,40	1,61	0,98	-0,05	-0,26	-0,36
Inde	0,25	0,69	0,67	0,76	0,38	0,20	0,18
Corée du Sud	0,42	0,57	0,60	0,60	0,78	0,99	0,80
Singapour	2,56	2,83	2,69	2,71	0,91	0,67	0,50
Malaisie	2,09	1,87	1,90	1,36	0,39	0,33	0,44
Philippines	0,46	0,47	0,39	0,26	0,25	0,07	0,12
Thaïlande	0,96	0,64	0,59	0,76	0,74	0,33	0,19
Chine	7,94	11,52	10,44	9,26	6,32	3,75	3,21
Honk Kong	1,41	2,00	2,72	2,38	2,13	2,29	5,07
Taiwan	0,57	0,50	0,48	0,47	0,03	0,27	0,39
Europe	2,41	4,59	3,31	4,01	3,03	2,16	2,00
Bulgarie	0,02	0,03	0,03	0,11	0,08	0,08	0,08
R. chèque	0,26	0,82	0,37	0,27	0,54	0,59	0,36
Hongrie	0,67	1,43	0,59	0,45	0,29	0,18	0,15
Pologne	0,46	1,18	1,17	1,03	0,92	0,68	0,79
Roumanie	0,06	0,14	0,07	0,25	0,29	0,10	0,08
Russie	0,30	0,65	0,64	1,39	0,40	0,31	0,21
Afrique	1,24	1,51	1,46	1,50	1,11	0,83	0,65
Maroc	0,19	0,11	0,09	0,23	0,05	0,08	0,02
Tunisie	0,18	0,12	0,09	0,08	0,10	0,03	0,06
Egypte	0,32	0,19	0,17	0,19	0,16	0,10	0,10
Nigeria	0,54	0,35	0,41	0,32	0,15	0,09	0,08
Reste du monde	2,15	8,03	12,27	13,58	10,99	8,59	10,38
Monde	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : World Investment Report 2001, UNCTD

Annexe 3 : *Part des IDE dans le total des flux vers l'Union Européenne (en %)*

	1990-1995		1996		1997		1998		1999		2000	
	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette
France	20,8	20,7	16,6	20,0	16,1	18,2	10,7	11,9	16,8	10,1	22,3	7,2
UEBL	5,8	11,0	4,4	12,8	3,3	9,4	6,3	8,7	17,0	25,6	10,7	14,1
Allemagne	19,4	5,7	27,7	6,0	19,0	9,6	19,5	9,3	15,2	12,0	6,3	28,5
Italie	5,8	4,5	4,7	3,2	4,7	2,9	2,7	1,0	0,9	1,4	1,6	1,8
Pays-Bas	12,9	10,3	17,5	14,7	11,2	8,8	8,2	14,5	8,5	9,1	9,5	8,9
Royaume-Uni	21,7	20,6	18,6	22,3	27,9	26,0	26,8	27,0	28,6	17,8	32,3	21,1
Irlande	0,3	1,2	0,4	2,4	0,5	2,1	0,9	4,2	0,6	3,2	0,3	2,6
Danemark	1,9	2,7	1,1	0,5	1,7	1,9	9,9	2,8	1,7	2,4	1,1	2,6
Finlande	1,3	0,8	2,0	1,0	2,4	1,7	4,1	4,7	0,9	1,0	3,0	1,3
Suède	5,8	6,2	2,5	4,6	5,7	8,6	5,4	7,5	3,0	13,0	5,1	3,5
Autriche	1,2	1,3	1,1	4,0	0,9	2,1	0,6	1,7	0,5	0,6	0,4	1,5
Espagne	2,9	11,8	2,9	6,0	5,7	6,0	4,2	5,4	5,8	3,4	6,9	5,9
Grèce	0,0	1,2	0,0	1,0	0,0	0,8	0,1	0,0	-0,1	0,1	-0,3	0,2
Portugal	0,3	2,0	0,4	1,4	0,9	1,9	0,7	1,2	0,5	0,2	0,7	0,7
Union Européenne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : World Investment Report 2001, UNCTD

Annexe 4 : *Part des IDE dans le total des flux vers les pays émergents (en %)*

	1990-1995		1996		1997		1998		1999		2000	
	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette
<i>Amérique Latine</i>	9,2	24,0	7,6	28,2	15,5	34,1	23,4	35,7	15,3	36,5	9,8	23,7
<i>Asie</i>	87,7	62,2	89,2	60	76,5	51,9	64,6	50,4	61,1	48,0	85,6	61,8
<i>Europe</i>	2,0	10,0	3,1	9,7	7,6	11,7	11,6	12	3,7	11,2	4,0	10,9
<i>Afrique</i>	1,1	3,8	0,1	2,1	0,4	2,3	0,4	1,9	1,1	4,3	0,7	3,5
Pays émergents	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : World Investment Report 2001, UNCTD

Annexe 5 : Part des IDE des pays émergents par zone (en %).

	1990-1995		1996		1997		1998		1999		2000	
	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette
Venezuela	13,3	5,5	12,1	5,5	5,2	9,5	2,7	7,5	5,2	3,7	2,8	6,2
Mexique	15,4	38,9	0,9	23,3	11,4	22	13,9	17,3	12,1	13,9	14,1	19,8
Brésil	33,5	14,3	12,4	26,7	17,1	32,1	26,7	48,1	13,7	36,6	26,3	50,5
Argentine	16,1	20,9	38,3	16,6	37,7	15	22,2	11	12,4	28,1	8,0	16,8
Chili	16,9	8,9	28,4	11,8	19,3	8,9	28,6	7,8	48,3	10,7	42,2	5,5
Colombie	4,7	5,4	7,8	7,9	8,4	9,7	5,4	4,9	6,2	4,7	5,5	0,4
Pérou	0,2	6,3	0	8,2	0,9	2,9	0,4	3,3	2,2	2,3	1,0	0,8
Amérique Latine	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indonésie	1,1	5,2	1,2	7,4	0,4	5,3	0,2	0,4	0,2	2,8	0,2	3,2
Inde	0,2	1,9	0,5	2,9	0,2	4	0,2	3,2	0,2	2,2	0,4	1,6
Corée du sud	7,1	2,3	8,6	2,8	6,8	3,5	14,4	6,2	7,4	10,8	4,4	7,1
Singapour	11,4	13,5	14	10,7	18,6	9,1	5,7	6,6	11,7	7,3	5,1	4,5
Malaisie	5,0	11,0	7,6	8,7	5,5	7,3	2,9	3,2	4,8	3,6	3,5	3,9
Philippines	0,5	2,5	0,4	1,8	0,3	1,4	0,6	2,1	0,4	0,7	0,1	1,0
Thaïlande	1,3	4,8	1,9	2,9	0,8	4,2	0,5	8,9	1,0	3,6	0,1	1,7
Chine	9,6	47,4	4,3	48	5,4	49,8	9,8	52,3	5,2	41,0	2,8	28,5
Hong Kong	52,0	8,4	53,7	12,5	51,1	12,8	62,9	17,7	56,3	25,0	75,4	45,0
Taiwan	11,8	3,0	7,8	2,2	11	2,5	14,2	0,3	12,9	3,0	8,0	3,4
Asie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Bulgarie	0,2	0,9	1,7	0,8	0	2,5	0	2,7	0,1	4,0	0,05	4,7
R. tchèque	8,0	13,2	9	10,6	0,5	6,5	3,6	13,6	3,6	30,5	3,07	21,6
Hongrie	4,6	28,5	0,2	16,9	9,1	10,9	9,9	10,2	4,6	9,4	13,86	9,2
Pologne	3,1	21,1	3,1	33,4	0,9	24,5	6,5	31,9	3,7	35,1	3,28	47,0
Roumanie	1,1	2,5	0,1	2	0,2	6,1	0	10,2	0,2	5,0	0,29	4,7
Russie	13,2	12,8	45,2	18,4	54,6	33,2	20,9	13,8	39,2	16,0	79,45	12,7
Europe	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Maroc	8,1	15,3	38	12,2	4,4	27,9	11,5	10,5	11,9	25,8	29,8	6,2
Tunisie	1,0	15,0	2,5	11,9	4,4	9,5	1,1	21,4	2,0	11,2	1,0	24,3
Egypte	11,8	25,5	6,3	21,7	62,9	22,9	25,9	34,4	25,2	32,4	25,8	38,4
Nigeria	79,1	44,2	53,2	54,2	28,3	39,7	61,5	33,6	60,9	30,6	43,4	31,1
Afrique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : World Investment Report 2001, UNCTD

Annexe 6: Répartition des investissements directs étrangers au Maroc par pays

	En millions de dirhams			Moyenne annuelle en % (1998-2000)
	1998	1999	2000*	
France	1162,0	1874,6	413,7	23,8
Grande Bretagne	174,5	100,9	109,2	2,7
Espagne	339,6	1033,8	125,6	10,3
Italie	40,4	66,6	44,4	1,0
UEBL	144,7	71,9	57,4	1,9
Arabie Saudite	110,0	53,7	29,8	1,3
Etats Unis	464,8	547,3	78,5	7,5
Canada	38,4	0,8	2,7	0,3
Hong Kong	-	0,6	0,0	0,0
Suisse	206,2	146,4	52,8	2,8
Pays Bas	191,7	1681,7	508,3	16,4
Allemagne	40,3	905,6	41,0	6,8
Emirats Arabes Unis	44,0	0,8	13,6	0,4
Kowéït	14,6	39,1	6,9	0,4
Suède	1,3	10,4	5,0	0,1
Japon	2,2	2,4	2,5	0,0
Portugal	88,3	2515,2	176,7	19,2
Algérie	0,0	0,0	4,2	0,0
Tunisie	2,4	7,3	0,0	0,1
Libye	118,7	1,1	0,0	0,8
Inde	32,6	71,8	0,0	0,7
Irak	14,4	7,8	0,0	0,2
Jordanie	0,1	1,4	0,0	0,0
Turquie	9,0	0,1	0,0	0,1
Singapour	15,7	7,7	0,0	0,2
Syrie	3,3	6,2	0,0	0,1
Bahréïn	-	0,2	0,0	0,0
Chypre	0,0	0,0	3,3	0,0
Sud Afrique	0,0	25,2	0,0	0,2
Irlande	60,3	0,4	0,0	0,4
Norvège	32,0	0,2	3,3	0,2
Corée du Sud	219,9	0,2	5,9	1,6
Autres pays	47,2	9,9	14,8	0,5
TOTAL	3618,4	9191,6	1699,4	100,0

Source : Office des changes
* Chiffres provisoires

Annexe 7: Recettes des investissements directs étrangers au Maroc par secteur

	En millions de dollars			Moyenne annuelle en % (1998-2000)
	1998	1999	2000*	
TELECOMMUNICATIONS	8,9	5066,3	1668,3	43,7
INDUSTRIE	1362,4	1883,9	236,8	22,6
Dont: Textile	254,6	127,7	45,2	2,8
BANQUE	771,9	1072,6	149,6	12,9
COMMERCE	201,0	78,3	148,6	2,8
IMMOBILIER	355,1	242,8	122,0	4,7
ENERGIE ET MINES	147,4	194,7	66,4	2,7
HOLDING	111,0	108,6	47,5	1,7
TOURISME	187,1	151,2	26,7	2,4
GRANDS TRAVAUX	18,4	64,9	17,4	0,7
ETUDES	10,1	8,5	4,1	0,1
AGRICULTURE	38,5	17,6	3,6	0,4
ASSURANCES	2,0	2,2	0,0	0,0
TRANSPORTS	5,8	16,7	3,6	0,2
PECHE	29,0	1,8	2,9	0,2
PETROLE	112,8	28,4	1,6	0,9
AUTRES SERVICES	157,2	178,7	64,3	2,6
DIVERS	100,0	74,1	41,5	1,4
TOTAL	3618,4	9191,6	2604,9	100

Source : Office des changes

* Chiffres provisoires